



Rhône
Métropole de Lyon

PEPS de LYON, souplesse sur l'heure de sortie dès 17h45

La FCPE du Rhône, en discussion depuis des semaines avec la mairie de Lyon suite aux remontés de mécontentements notamment sur les horaires de sortie du périscolaire du soir pour récupérer les enfants, permet une avancée sur ce point, grâce au dialogue avec les élus.

Le projet PEPS, réorganisation du temps périscolaire proposée par la mairie de Lyon, avec une mise en place dès la rentrée de septembre 2024, suscite des réactions et des questionnements.

Nous avons pris attache de points récurrents remontés par les parents notamment :

L'horaire de sortie, 17h45 pour permettre la poursuite d'activités extérieures
Le nombre de jours / semaine pour faciliter l'organisation des gardes alternées
L'inscription par période (comme la restauration) pour intégrer d'éventuels changements intervenus en cours de trimestre
Le tarif du périscolaire du soir doit prévoir un abattement quand il y a 2 enfants ou plus d'un même foyer en primaire,

Cette réforme concerne l'ensemble des écoles lyonnaises. Nous notons une avancée importante sur des points soulevés par la FCPE du Rhône précédemment :

La qualité et la diversité des activités proposées aux enfants,
La formation et la qualification des animateurs quelque soit la structure choisie,
La réduction du turn over des animateurs avec des contrats ville de Lyon,
Le lien et la concertation entre les enseignants et animateurs dans les établissements scolaires

L'année scolaire à venir, année pilote, doit permettre de continuer à affiner les attendus en concertation, de répertorier les demandes et d'analyser les résultats de cette mise en place. Les parents y seront associés par le biais des conseils d'écoles, ou par l'intermédiaire des représentants élus des fédérations de parents d'élèves siégeant en instances départementales (Conseil départemental de l'Education Nationale/CDEN).

C'est en ces instances que la co éducation prend son sens.

* La **FCPE** est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.